

D.G.D. - BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

PIECES A FOURNIR POUR L'ACQUISITION D'UN BIBLIOBUS

AVANT FIN AVRIL

- La délibération du conseil municipal ou de l'autorité délibérante pour un groupement de communes, s'engageant sur le coût H.T. de l'opération et mentionnant les systèmes retenus,
- Le plan de financement HT daté et signé
- Rapport précisant l'utilisation de ce matériel,
- Programme scientifique et culturel (éducatif et social),
- Lettre d'intention de commande du véhicule mentionnant le coût et la marque du bibliobus